

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

NEW SERPOL BASIC

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: 102/23/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0030537-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	5
2.2. Type(s) de formulation	5
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	6
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	7
4.1. Description de l'utilisation	7
4.2. Description de l'utilisation	8
4.3. Description de l'utilisation	9
4.4. Description de l'utilisation	10
4.5. Description de l'utilisation	11
4.6. Description de l'utilisation	13
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	15
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
6. AUTRES INFORMATIONS	17

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	NEW SERPOL BASIC WOOD TREATMENT GEL WOOD SERPOL GEL SERPOL GEL BASIC TIMBERXPRT GEL WOODSHIELD GEL QUICKWOOD GEL XYLOSECT GEL WOODMASTER GEL TIMBERGEL Presta Gel WWK Woodcare Gel Embagel Wood WOODY GEL
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	MYLVA S.A.
	Adresse	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation		102/23/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0030537-0000
Date de l'autorisation		05/04/2023
Date d'expiration de l'autorisation		25/01/2032

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	MYLVA S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta 48 08006 Barcelona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	MYLVA S.A. site 1 Sant Galderic 23 08395 Sant Pol de Mar, Barcelona Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (Denmark) (Acting for Tagros Chemicals India Limited (India)
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, Rajah Annamalai Building, IV Floor, 72, Marshalls Road 600008 Egmore, Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Caldic Denmark A/S (Denmark) (Acting for Tagros Chemicals India Limited (India) site 1

Tagros Chemicals India Limited,A4/1&2,
SIPCOT)Industrial Complex, Kudikadu - Cuddalore,
Tamil Nadu Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	0,35
SOLVANT ISOPARAFFINIQUE N		Substance non active	64742-47-8		73,06

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: GEL

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) <name of sensitising substance>. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage)..</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage)..</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Utilisation # 1 – Traitement préventif et curatif – Application superficielle : broissage par des utilisateurs professionnels et professionnels formés.

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement préventif des bois en classe d'usage 1 et pour le traitement curatif à l'intérieur. Le produit s'applique par broissage.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hyloterpes bajulus L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Pour un traitement préventif : Utilisation à l'intérieur. Classe d'utilisation 1 (UC 1 : situation dans laquelle le bois ou produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'un bâtiment, non exposé aux intempéries ou à l'humidité). Pour un traitement curatif : Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Brossage Description détaillée: Prêt à l'emploi. Brossage. Méthode : peinture au pinceau ou au rouleau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): ./ Nombre et fréquence des applications: Traitement: - Préventif, dose : 200 g/m ² - Curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml; - 1, 2, 5, 7, 7.5, 10, 15, 20, 25, 30, 50, 60, 75, 100, 200 L. °Contenants en plastique (PP), tube: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants et une combinaison enduite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Utilisation # 2 – Traitement préventif et curatif – Application superficielle : brossage par des utilisateurs non-professionnels (Grand public).

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement préventif des bois en classe d'usage 1 et pour le traitement curatif à l'intérieur. Le produit s'applique au pinceau.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hyloterpes bajulus L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Pour un traitement préventif : Utilisation à l'intérieur. Classe d'utilisation 1 (UC 1 : situation dans laquelle le bois ou produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'un bâtiment, non exposé aux intempéries ou à l'humidité). Pour un traitement curatif : Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Brossage Description détaillée: Prêt à l'emploi. Brossage. Méthode : peinture au pinceau ou au rouleau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: .cf. ci-dessous Dilution (%): ./
	Nombre et fréquence des applications: Traitement: - Préventif, dose : 200 g/m ² - Curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml;

- 1, 2 L.
 °Contenants en plastique (PP), tube:
 - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Utilisation # 3 – Traitement préventif et curatif – Application superficielle : pulvérisation à haute pression (projection) par des utilisateurs professionnels et professionnels formés.

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement préventif des bois en classe d'usage 1 et pour le traitement curatif à l'intérieur. Le produit s'applique par projection (pulvérisation d'un produit sous forme de gel).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Pour un traitement préventif : Utilisation à l'intérieur. Classe d'utilisation 1 (UC 1 : situation dans laquelle le bois ou produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'un bâtiment, non exposé aux intempéries ou à l'humidité). Pour un traitement curatif : Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation (projection) Description détaillée: Prêt à l'emploi.Pulvérisation (projection).Méthode : pulvérisation à haute pression.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: .cf. ci-dessous

	Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Traitement: - Préventif, dose : 200 g/m ² - Curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml; - 1, 2, 5, 7, 7.5, 10, 15, 20, 25, 30, 50, 60, 75, 100, 200 L. °Contenants en plastique (PP), tube: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants et une combinaison imperméable.

Uniquement pour les professionnels formés :

- Les vêtements contaminés par le produit biocide doivent être tenus à l'écart du grand public.
- Pour manipuler les vêtements contaminés, l'utilisateur doit porter des gants.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Utilisation # 4 – Traitement préventif et curatif – Application superficielle : pulvérisation (projection) par des utilisateurs non-professionnels.

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement préventif des bois en classe d'usage 1 et pour le traitement curatif à l'intérieur. Le produit s'applique par projection (pulvérisation d'un produit sous forme de gel).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Hyloterpes bajulus</i> L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: <i>Reticulitermes</i> sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Pour un traitement préventif : Utilisation à l'intérieur. Classe d'utilisation 1 (UC 1 : situation dans laquelle le bois ou produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'un bâtiment, non exposé aux intempéries ou à l'humidité). Pour un traitement curatif : Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation (projection) Description détaillée: Prêt à l'emploi.Pulvérisation (projection).Méthode : pulvérisateur manuel à gâchette.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Traitement: - Préventif, dose : 200 g/m ² - Curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml; - 1, 2 L. °Contenants en plastique (PP), tube: - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne nettoyez pas le pulvérisateur. Il doit être éliminé après utilisation.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Utilisation # 5 – Traitement curatif – Application superficielle : brossage et injection complémentaire par des utilisateurs formés et professionnels.

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
-----------------	--------------------------------------

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement à l'intérieur. Le produit est appliqué par brossage et par injection complémentaire.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hyloterpes bajulus L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Brossage et injection complémentaire Description détaillée: Prêt à l'emploi. Brossage et injection complémentaire (le produit est injecté dans des trous pré-percés avec une machine à pression). Brossage. Méthode : peinture au pinceau ou au rouleau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois. Pour un traitement intensif : Application par injection (252 ml/m ²). A appliquer en association avec un traitement superficiel. 300+252 ml/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml; - 1, 2, 5, 7, 7.5, 10, 15, 20, 25, 30, 50, 60, 75, 100, 200 L. °Contenants en plastique (PP), tube: - 5, 7, 7.5, 10, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit est injecté dans des trous pré-percés avec une machine à pression. Pour un traitement intensif, le taux d'application de 300 ml/m² + remplir les trous de forage avec du liquide (252 ml/m²) est approprié pour la méthode d'application : traitement superficiel + injection.

Dosage : le volume moyen du trou varie entre 10 et 28 ml. Le nombre de trous dépend du volume : pour 10 ml/trou, 5 trous/m linéaire, 25 trous/m² ou pour 28 ml/trou, 3 trous/m linéaire, 9 trous/m². Une deuxième injection doit être effectuée si le produit ne pénètre pas correctement lors de la première injection, mais jamais plus de 252 ml/m² ne seront ajoutés pour un traitement complet.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants et une combinaison enduite.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6. Utilisation # 6 – Traitement curatif – Application superficielle : brossage et injection complémentaire par des utilisateurs non-professionnels (Grand public).

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	NEW SERPOL BASIC est un produit de protection du bois prêt à l'emploi pour le traitement à l'intérieur. Le produit est appliqué par brossage et par injection complémentaire.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Utiliser à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Brossage et injection complémentaire Description détaillée: Prêt à l'emploi. Brossage et injection complémentaire (le produit est injecté dans les trous de forage des mouches à l'aide d'une seringue). Brossage. Méthode : peinture au pinceau ou au rouleau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif, dose : 300 ml/m ² Fréquence d'utilisation : une application selon le dosage suffit à protéger le bois. Pour un traitement intensif : Application par injection (252 ml/m ²). A appliquer en association avec un traitement superficiel. 300+252 ml/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	°Contenants en plastique (PP), seau: - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500, 650, 750, 1000 ml; - 1, 2 L. °Contenants en plastique (PP), tube: - 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 500, 650, 750, 1000 ml.

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit est injecté avec une seringue jetable dans les trous de forage des mouches creusés par les insectes, suivi d'une application superficielle. Pour un traitement intensif, le débit d'application de 300 ml/m² + remplir les trous de forage avec du liquide (252 ml/m²) est approprié pour la méthode d'application : traitement superficiel + injection.

Une deuxième injection devra être réalisée si le produit ne pénètre pas correctement lors de la première injection, mais il ne sera jamais ajouté plus de 252 ml/m² pour un traitement complet.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Cf. conditions générales d'utilisation.

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Cf. conditions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies. Se conformer aux instructions d'utilisation.

Bien se laver les mains après manipulation.

S'assurer qu'aucun animal n'est présent pendant le traitement.

Le produit peut être utilisé pour traiter les bois tendres.

Les utilisateurs doivent informer si le traitement est inefficace et le signaler directement au titulaire de l'enregistrement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des animaux d'élevage. Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques à l'écart des surfaces/zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches. Contient de la perméthrine, peut être dangereux/toxique pour les animaux domestiques (par exemple, les chats, les abeilles, les poissons et autres organismes aquatiques). Éloignez les chats des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la perméthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats

Pendant l'application du produit (sur bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en couvrant le sol (par exemple par une bâche) et éliminées de manière sûre.

Peut être nocif pour les espèces protégées comme les chauves-souris, les félons ou les oiseaux. La présence d'espèces protégées dans la zone à traiter doit être évaluée avant l'utilisation du produit. Des mesures de protection appropriées doivent être prises si nécessaire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON (tél. : +352 8002 5500) ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON (tél. : +352 8002 5500) ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON (tél. : +352 8002 5500) ou un médecin.

Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

SI UN AVIS MÉDICAL EST NÉCESSAIRE, AVOIR LE CONTENANT DU PRODUIT OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Élimination du produit :

Respectez les règles vestimentaires et les mesures de protection.

Pour nettoyer le sol et les objets contaminés par ce matériau, utilisez de l'eau gazeuse ou savonneuse. Ne pas rejeter dans les égouts ou dans l'environnement. Couvrir le produit avec un matériau absorbant tel que du sable, de la terre ou de la terre de diatomées pour éviter la propagation. Les couches de sol fortement contaminées doivent être enlevées jusqu'à ce qu'une couche propre soit trouvée.

Utiliser un récipient de sécurité approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

Le produit ne doit PAS être éliminé dans les égouts municipaux, les drains ou les rivières.

Veillez consulter les instructions spécifiques ci-dessus pour une élimination sûre du produit et de son emballage.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non-cibles.

Conserver dans le récipient d'origine bien fermé.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Il est recommandé de stocker le produit à une température comprise entre 5°C et 45°C.

Protéger du gel.

Durée de conservation : 2 ans.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Codes d'application

Définitions :

- Utilisateurs professionnels formés : opérateurs de lutte antiparasitaire, ayant reçu une formation spécifique à l'utilisation des produits biocides selon la législation nationale en vigueur.
- Utilisateurs professionnels : professionnels qui utilisent les produits biocides dans le cadre de leur profession, qui ne sont pas des opérateurs de lutte antiparasitaire, et qui sont peu susceptibles d'avoir reçu une formation spécifique à l'utilisation des produits biocides selon la législation nationale en vigueur. On peut s'attendre à ce qu'ils aient des connaissances et des compétences en matière de manipulation de produits chimiques (s'ils doivent les utiliser dans leur travail) et qu'ils soient capables d'utiliser correctement une sorte de matériel de protection individuelle si nécessaire.
- Utilisateurs non professionnels : utilisateurs non-professionnels qui appliquent le produit biocide dans le cadre de leur vie privée.